

SUIVI DE RECOURS AUX SOINS EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

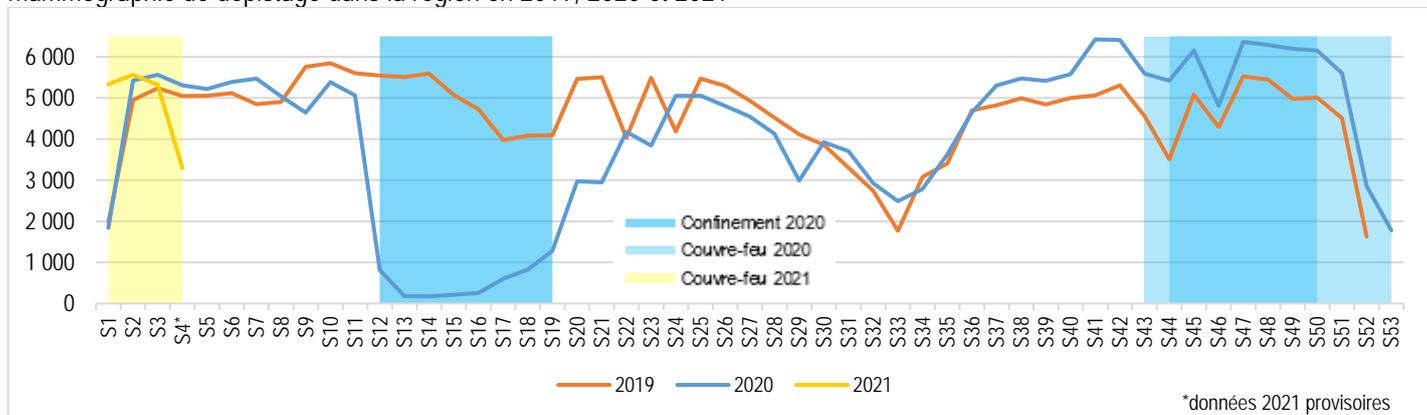
Semaine n°4 (lundi 25 janvier – dimanche 31 janvier 2021)

Nota bene : La semaine 1 (S1) de l'année 2021 ne comprend pas de jour férié, contrairement à la semaine 1 des années 2019 et 2020.

Dépistage des cancers

Cancer du sein

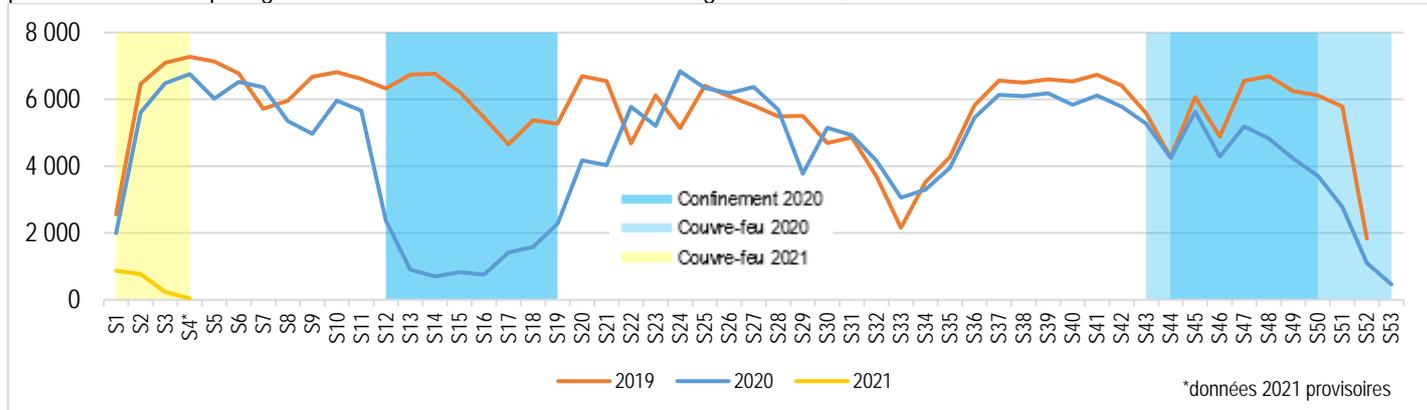
Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires de sexe féminin âgées de 50 à 74 ans ayant eu au moins un remboursement de mammographie de dépistage dans la région en 2019, 2020 et 2021



À retenir : Le nombre de bénéficiaires de sexe féminin âgées de 50 à 74 ans ayant eu au moins un remboursement de mammographie de dépistage a très fortement diminué dans la région en 2020 au cours du 1^{er} confinement, soit des semaines 12 (S12) à 19 (S19). Depuis la semaine 20 (S20), ce nombre a augmenté et était, entre les semaines 22 et 40 (S22 et S40), relativement similaire aux chiffres observés en 2019. Depuis la semaine 40 (S40), ce nombre est supérieur aux chiffres observés en 2019.

Cancer du col de l'utérus

Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires de sexe féminin âgées de 25 à 65 ans ayant eu au moins un remboursement pour un acte de dépistage du cancer du col de l'utérus dans la région en 2019, 2020 et 2021



À retenir : Le nombre de bénéficiaires de sexe féminin âgées de 25 à 65 ans ayant eu au moins un remboursement d'acte de dépistage du cancer du col de l'utérus a très fortement diminué dans la région en 2020 au cours du 1^{er} confinement, soit des semaines 12 (S12) à 19 (S19). Depuis la semaine 20 (S20), ce nombre a augmenté et était, entre les semaines 22 et 37 (S22 et S37), relativement similaire aux chiffres observés en 2019. Depuis la semaine 37 (S37), ce nombre a diminué et est inférieur aux chiffres observés en 2019. Les chiffres très faibles des dernières semaines sont à interpréter avec précaution. Outre un moindre recours, dans le contexte sanitaire actuel, cela pourrait aussi s'expliquer par des délais plus importants de remontée de ce type d'actes dans le système d'information, les laboratoires étant fortement mobilisés par l'activité autour des tests de dépistage de la Covid-19. Par ailleurs, l'évolution des modalités de dépistage (présentation des changements dans la stratégie de dépistage) a pu également influencer sur les pratiques des professionnels de santé et sur le recours aux soins.

Sources : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.
Notes : Les codes retenus pour le dépistage du cancer du sein sont les actes CCAM : QEQK004 ou QEQK001. Les codes retenus pour le dépistage du cancer du col de l'utérus sont les actes CCAM : JKQP001, JKQP008, JKQX001, JKQX008, JKQX015, JKQX027, JKQX347, JKQX261, JKQX147, JKQX426, ZZQX628, ZZQX603 ou code acte P (B2) coeff 55 ou actes NABM : 0013, 0024, 0026, 0027, 0028, 0029, 0030, 0031, 4127, 4509. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021. Un couvre-feu de 21h à 6h a été mis en place à compter du 17 octobre 2020 (fin de la semaine 42) sur le territoire d'Aix-Marseille Métropole, puis élargi à compter du 23 octobre 2020 (fin semaine 43) à l'ensemble des Bouches-du-Rhône ainsi qu'aux Alpes-Maritimes, aux Hautes-Alpes, au Var et au Vaucluse.

SUIVI DE RECOURS AUX SOINS EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

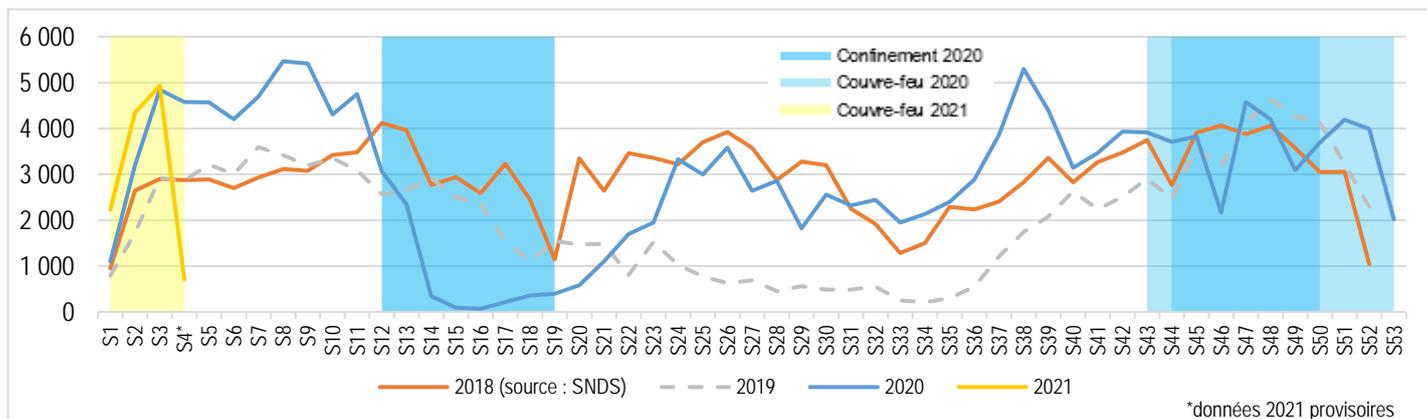
Semaine n°4 (lundi 25 janvier – dimanche 31 janvier 2021)

Nota bene : La semaine 1 (S1) de l'année 2021 ne comprend pas de jour férié, contrairement à la semaine 1 des années 2019 et 2020.

Dépistage des cancers

Cancer colorectal

Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires âgés de 50 à 74 ans ayant eu au moins un remboursement d'un acte de dépistage du cancer colorectal dans la région en 2018, 2019, 2020 et 2021



À retenir : Le nombre de bénéficiaires âgés de 50 à 74 ans ayant eu au moins un remboursement d'acte de dépistage du cancer colorectal a très fortement diminué dans la région en 2020 au cours du 1^{er} confinement, soit des semaines 12 (S12) à 19 (S19). Depuis la semaine 20 (S20), ce nombre a augmenté et était, entre les semaines 24 et 50 (S22 et S50), relativement similaire aux chiffres observés en 2018 (les chiffres de l'année 2019 sont donnés à titre indicatif, cette année ayant connu des ruptures de mise à disposition des kits de dépistage). Depuis la fin du 2^{ème} confinement, soit la semaine 50 (S50), ce nombre est supérieur aux chiffres observés en 2018, retrouvant la tendance observée en début d'année 2020 avant l'épidémie de Covid-19.

Sources : Système national des données de santé (SNDS) et Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Le code prestation retenu pour le dépistage du cancer colorectal est l'acte de Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP) « DCC », selon la norme d'échange B2 présente dans Erasme ou 9434 selon la norme PS5 du SNDS. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021. Un couvre-feu de 21h à 6h a été mis en place à compter du 17 octobre 2020 (fin de la semaine 42) sur le territoire d'Aix-Marseille Métropole, puis élargi à compter du 23 octobre 2020 (fin semaine 43) à l'ensemble des Bouches-du-Rhône ainsi qu'aux Alpes-Maritimes, aux Hautes-Alpes, au Var et au Vaucluse.

SUIVI DE RECOURS AUX SOINS EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Semaine n°4 (lundi 25 janvier – dimanche 31 janvier 2021)

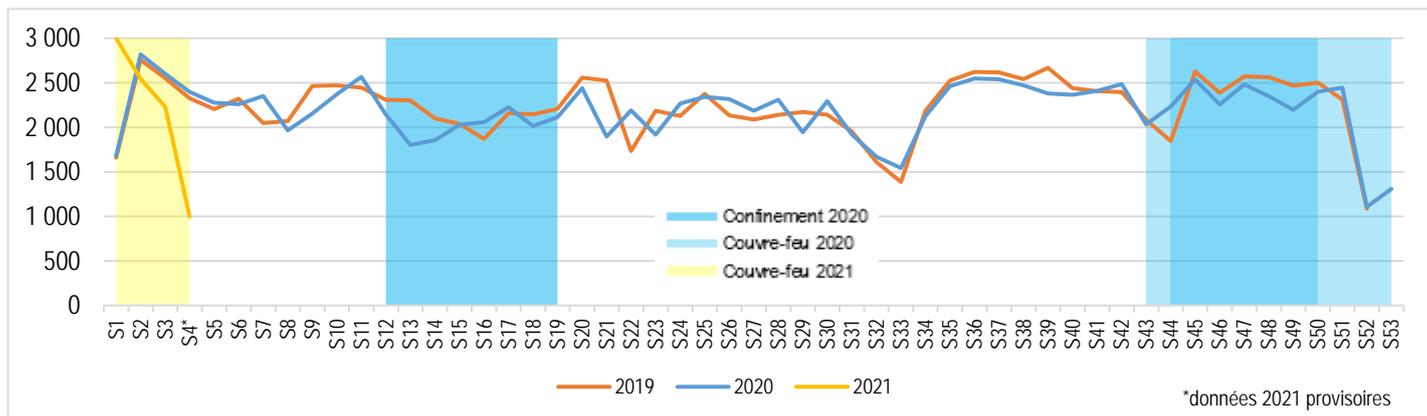
Nota bene : La semaine 1 (S1) de l'année 2021 ne comprend pas de jour férié, contrairement à la semaine 1 des années 2019 et 2020.

VACCINATIONS

Vaccins combinés pentavalents/hexavalents* chez les moins de 1 an

*Vaccin pentavalent : vaccin contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B et les infections à Haemophilus influenzae type b /
Vaccin hexavalent : vaccin contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'hépatite B et les infections à Haemophilus influenzae type b.

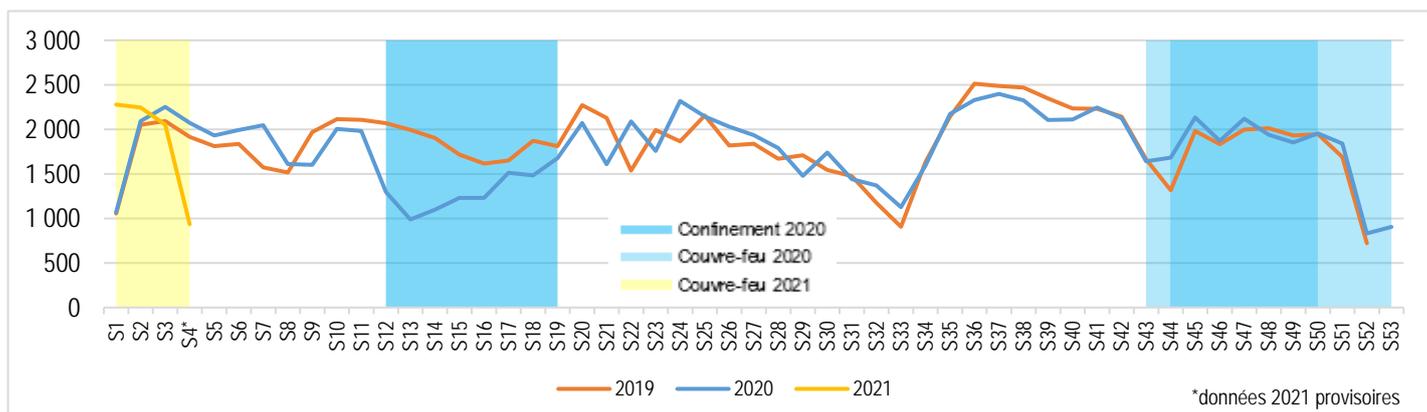
Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires de moins d'un an ayant eu au moins un remboursement pour un vaccin pentavalent ou hexavalent dans la région en 2019, 2020 et 2021



À retenir : Le nombre de bénéficiaires de moins d'un an ayant eu au moins un remboursement de vaccin pentavalent ou hexavalent a fortement diminué dans la région en 2020 au cours des semaines 12 (S12) et 13 (S13). Depuis la semaine 15 (S15), ce nombre est relativement similaire aux chiffres observés en 2019, voire même inférieur sur les premières semaines de 2021, sans toutefois observer de phénomène de « rattrapage » suite à la baisse observée en S12 et S13.

Vaccins contre la rougeole et la rubéole chez les moins de 5 ans

Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires de moins de cinq ans ayant eu au moins un remboursement pour un vaccin contre la rougeole et la rubéole dans la région en 2019, 2020 et 2021



À retenir : Le nombre de bénéficiaires de moins de cinq ans ayant eu au moins un remboursement de vaccin contre la rougeole et la rubéole a fortement diminué dans la région en 2020 au cours des semaines 12 (S12) et 13 (S13). Depuis la semaine 14 (S14), ce nombre a augmenté et est, depuis la semaine 25 (S25), relativement similaire aux chiffres observés en 2019, sans toutefois observer de phénomène de « rattrapage » suite à la baisse observée en S12 et S13.

Sources : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.
Notes : Les vaccins retenus correspondent à l'ensemble des classes ATC suivantes : Vaccins pentavalents et hexavalents : J07CA06 et J07CA09 - Vaccins contre la rougeole en association à la rubéole : J07BD52 et J07BD53. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021. Un couvre-feu de 21h à 6h a été mis en place à compter du 17 octobre 2020 (fin de la semaine 42) sur le territoire d'Aix-Marseille Métropole, puis élargi à compter du 23 octobre 2020 (fin semaine 43) à l'ensemble des Bouches-du-Rhône ainsi qu'aux Alpes-Maritimes, aux Hautes-Alpes, au Var et au Vaucluse.

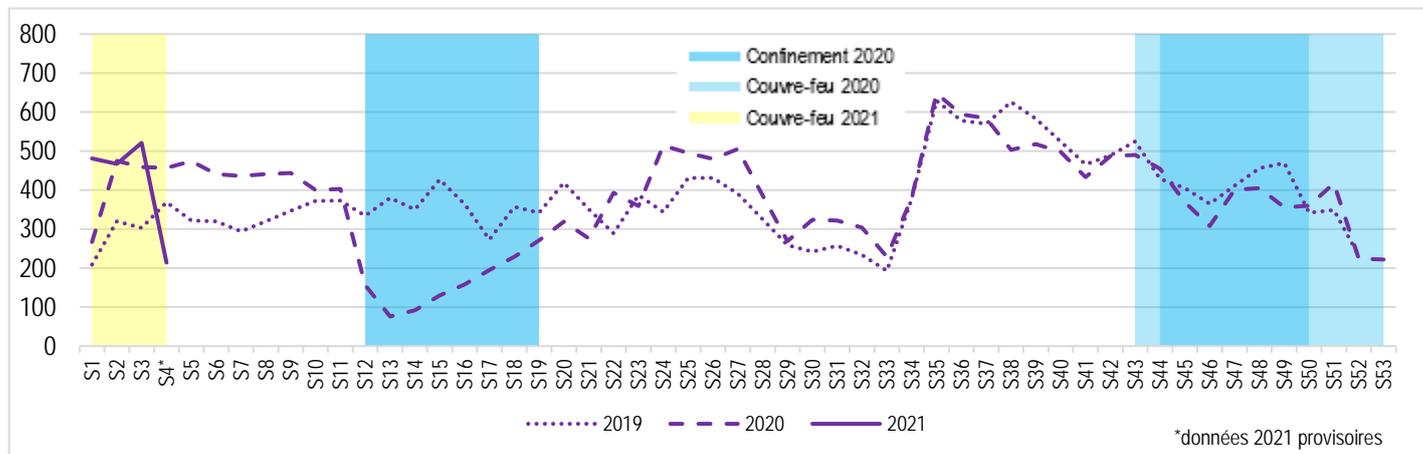
SUIVI DE RECOURS AUX SOINS EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Semaine n°4 (lundi 25 janvier – dimanche 31 janvier 2021)

Nota bene : La semaine 1 (S1) de l'année 2021 ne comprend pas de jour férié, contrairement à la semaine 1 des années 2019 et 2020.

Vaccins contre les infections par papillomavirus humains (HPV) chez les 10-14 ans

Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires de sexe féminin âgés de 10 à 14 ans ayant eu au moins un remboursement pour un vaccin contre le papillomavirus humain (HPV) dans la région en 2019, 2020 et 2021



À retenir : Le nombre de bénéficiaires de sexe féminin âgées de 10 à 14 ans ayant eu au moins un remboursement de vaccin contre le HPV a très fortement diminué dans la région en 2020 au cours des semaines 12 (S12) et 13 (S13). Depuis la semaine 14 (S14), ce nombre a augmenté et était, entre les semaine 24 et 33 (S24 et S33), relativement similaire à la situation avant le 1^{er} confinement (chiffres observés en 2020 supérieurs à ceux observés en 2019). Depuis la semaine 34 (S34), ce nombre est relativement similaire aux chiffres observés en 2019, voire même supérieur sur les premières semaines de 2021.

Sources : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.
Notes : Les vaccins retenus correspondent à l'ensemble des classes ATC suivantes : J07BM. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021. Un couvre-feu de 21h à 6h a été mis en place à compter du 17 octobre 2020 (fin de la semaine 42) sur le territoire d'Aix-Marseille Métropole, puis élargi à compter du 23 octobre 2020 (fin semaine 43) à l'ensemble des Bouches-du-Rhône ainsi qu'aux Alpes-Maritimes, aux Hautes-Alpes, au Var et au Vaucluse.

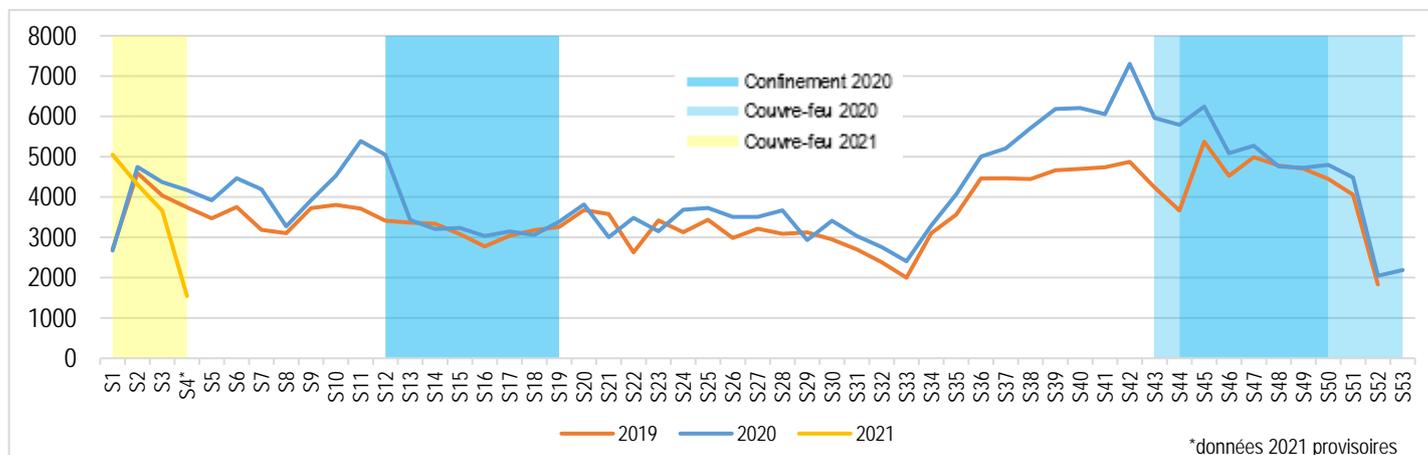
SUIVI DE RECOURS AUX SOINS EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Semaine n°4 (lundi 25 janvier – dimanche 31 janvier 2021)

Nota bene : La semaine 1 (S1) de l'année 2021 ne comprend pas de jour férié, contrairement à la semaine 1 des années 2019 et 2020.

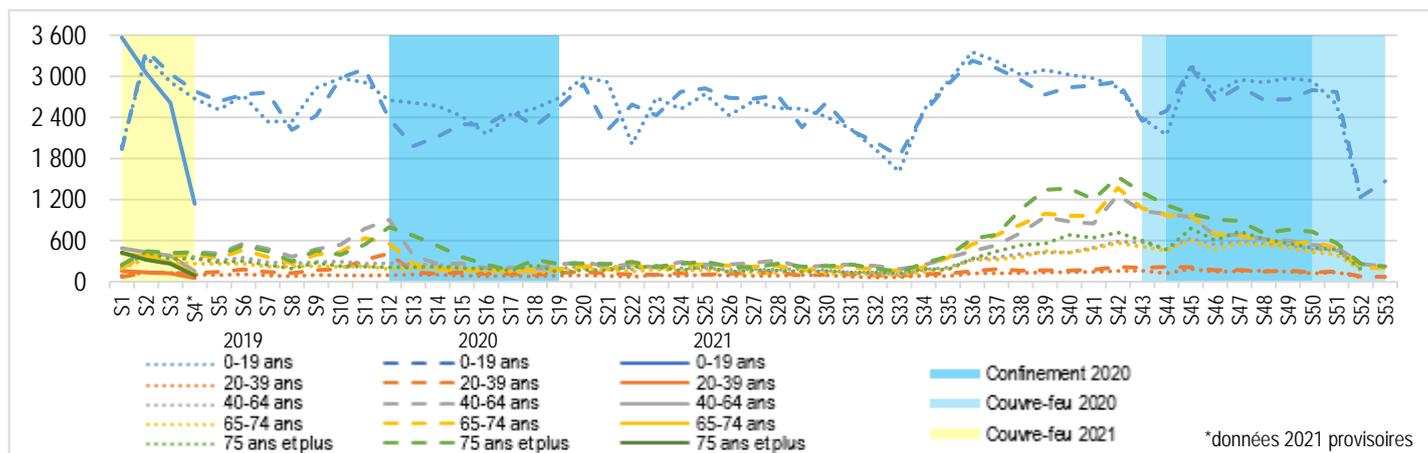
Vaccins contre les infections à pneumocoque

Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement pour un vaccin contre les infections à pneumocoque dans la région en 2019, 2020 et 2021



*données 2021 provisoires

Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement pour un vaccin contre les infections à pneumocoque par classe d'âges dans la région en 2019, 2020 et 2021



*données 2021 provisoires

À retenir : Le nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement de vaccin contre les infections à pneumocoque a fortement augmenté dans la région en 2020 au cours des semaines précédant le 1^{er} confinement (avant la semaine 12). A partir de la semaine 15 (S15), ce nombre était relativement similaire aux chiffres observés en 2019, supérieur à 2019 entre les semaines 36 et 46 (S36 et S46) et de nouveau similaire à 2019 depuis la semaine 47 (S47). Ces constats sont observés quelle que soit la tranche d'âges des bénéficiaires, à l'exception des moins de 20 ans, pour lesquels la tendance est très différente, assez similaire à ce qui est observé pour les autres vaccinations étudiées chez les enfants (baisse au début du 1^{er} confinement puis chiffres relativement similaires à 2019).

Sources : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.
Notes : Les vaccins retenus correspondent à l'ensemble des classes ATC suivantes : J07AL. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021. Un couvre-feu de 21h à 6h a été mis en place à compter du 17 octobre 2020 (fin de la semaine 42) sur le territoire d'Aix-Marseille Métropole, puis élargi à compter du 23 octobre 2020 (fin semaine 43) à l'ensemble des Bouches-du-Rhône ainsi qu'aux Alpes-Maritimes, aux Hautes-Alpes, au Var et au Vaucluse.

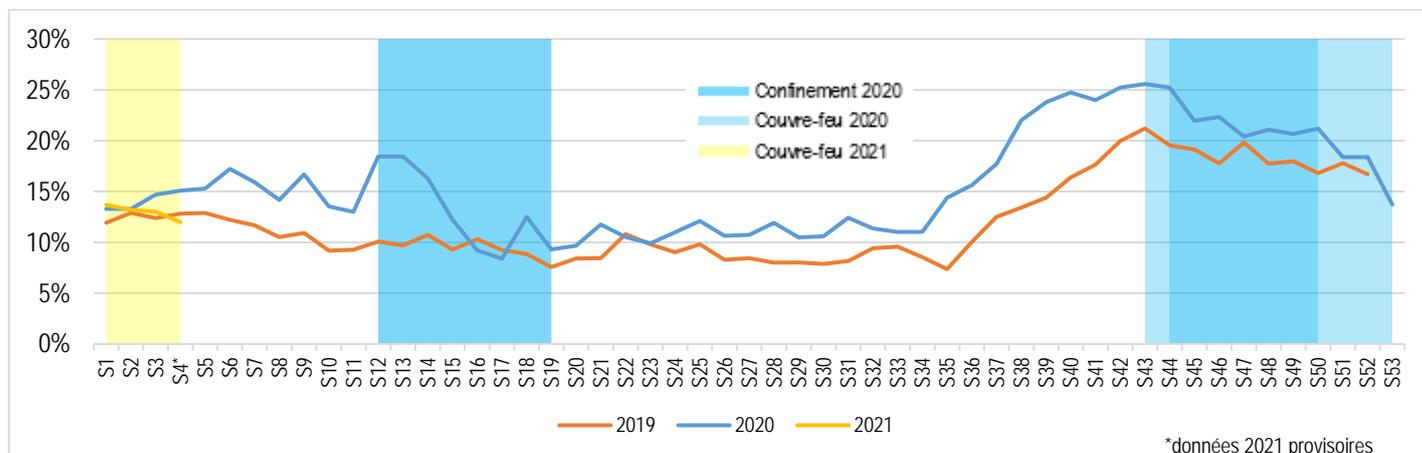
SUIVI DE RECOURS AUX SOINS EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Semaine n°4 (lundi 25 janvier – dimanche 31 janvier 2021)

Nota bene : La semaine 1 (S1) de l'année 2021 ne comprend pas de jour férié, contrairement à la semaine 1 des années 2019 et 2020.

Vaccins contre les infections à pneumocoque

Evolution hebdomadaire de la part de bénéficiaires ayant eu un remboursement de vaccin contre les infections à pneumocoque pris en charge dans le cadre d'une affection de longue durée (ALD) dans la région en 2019, 2020 et 2021



À retenir : La part de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement de vaccin contre les infections à pneumocoque pris en charge dans le cadre d'une affection de longue durée (ALD) a augmenté dans la région dans les premières semaines du 1^{er} confinement (semaines 12 à 14), en notant que celle-ci était déjà supérieure à 2019 depuis le début de l'année. A partir de la semaine 15 (S15), cette part était légèrement supérieure aux chiffres observés en 2019 et elle a de nouveau augmenté depuis la semaine 35 (S35), restant supérieure aux chiffres de 2019.

Sources : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.
Notes : Les vaccins retenus correspondent à l'ensemble des classes ATC suivantes : J07AL. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021. Un couvre-feu de 21h à 6h a été mis en place à compter du 17 octobre 2020 (fin de la semaine 42) sur le territoire d'Aix-Marseille Métropole, puis élargi à compter du 23 octobre 2020 (fin semaine 43) à l'ensemble des Bouches-du-Rhône ainsi qu'aux Alpes-Maritimes, aux Hautes-Alpes, au Var et au Vaucluse.

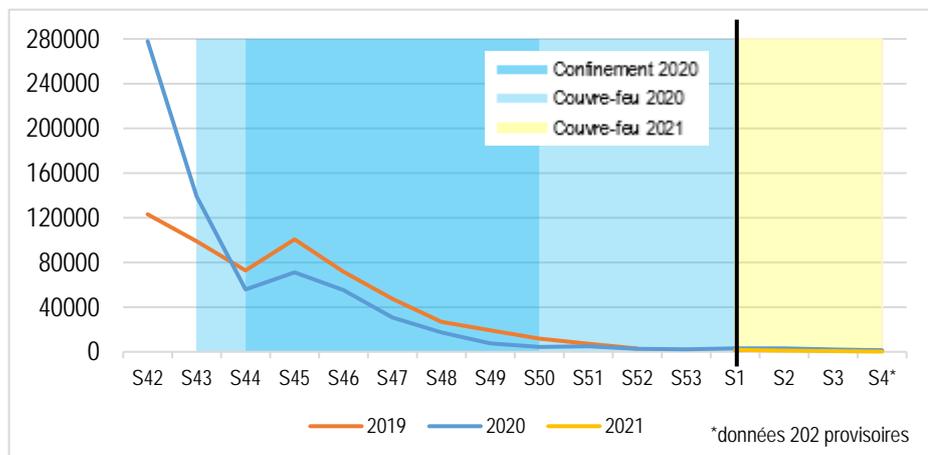
SUIVI DE RECOURS AUX SOINS EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Semaine n°4 (lundi 25 janvier – dimanche 31 janvier 2021)

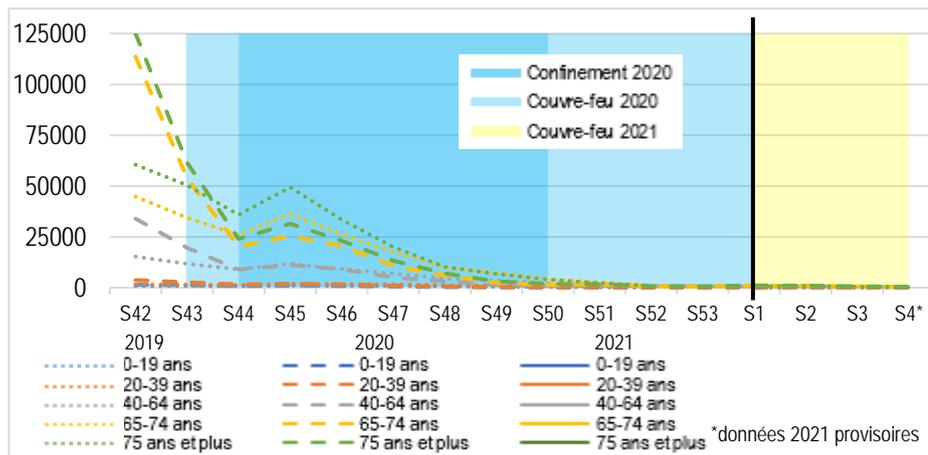
Nota bene : La semaine 1 (S1) de l'année 2021 ne comprend pas de jour férié, contrairement à la semaine 1 des années 2019 et 2020.

Vaccins contre la grippe

Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement pour un vaccin contre la grippe dans la région en 2019, 2020 et 2021



Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement pour un vaccin contre la grippe par classe d'âges dans la région en 2019, 2020 et 2021



À retenir : Le nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement de vaccin contre la grippe a fortement augmenté dans la région en 2020 au cours de la première semaine de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière (semaine 42). Ce nombre baisse ensuite à partir de la semaine 43 (S43) pour revenir à un niveau équivalent, voire inférieur, à celui de 2019. Ces constats sont observés quelle que soit la tranche d'âges des bénéficiaires.

Sources : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.
Notes : Les vaccins retenus correspondent à la classe ATC J07BB02. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021. Un couvre-feu de 21h à 6h a été mis en place à compter du 17 octobre 2020 (fin de la semaine 42) sur le territoire d'Aix-Marseille Métropole, puis élargi à compter du 23 octobre 2020 (fin semaine 43) à l'ensemble des Bouches-du-Rhône ainsi qu'aux Alpes-Maritimes, aux Hautes-Alpes, au Var et au Vaucluse.

SUIVI DE RECOURS AUX SOINS EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

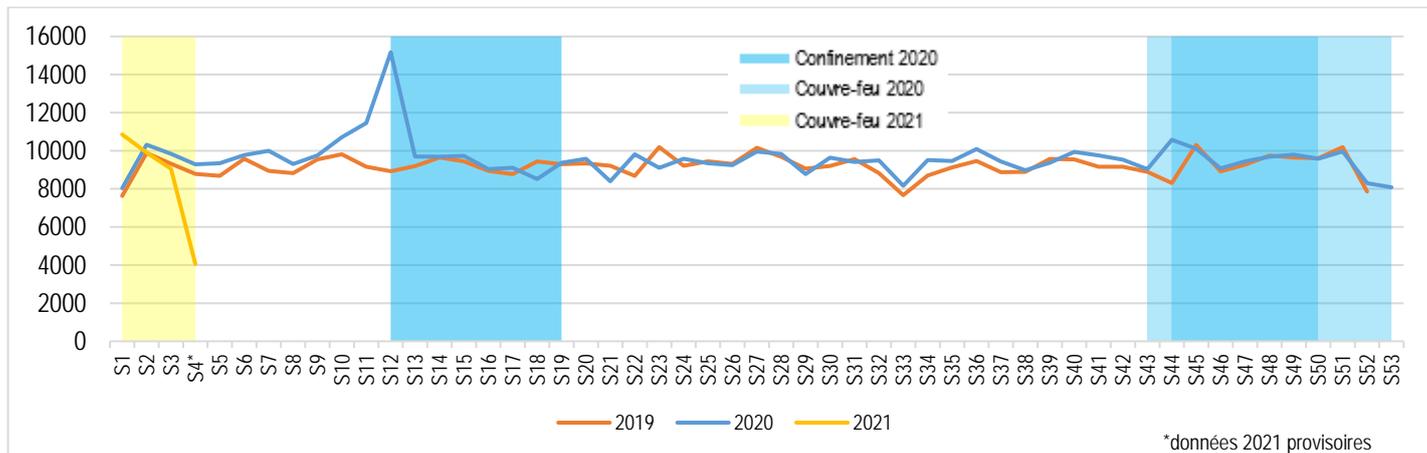
Semaine n°4 (lundi 25 janvier – dimanche 31 janvier 2021)

Nota bene : La semaine 1 (S1) de l'année 2021 ne comprend pas de jour férié, contrairement à la semaine 1 des années 2019 et 2020.

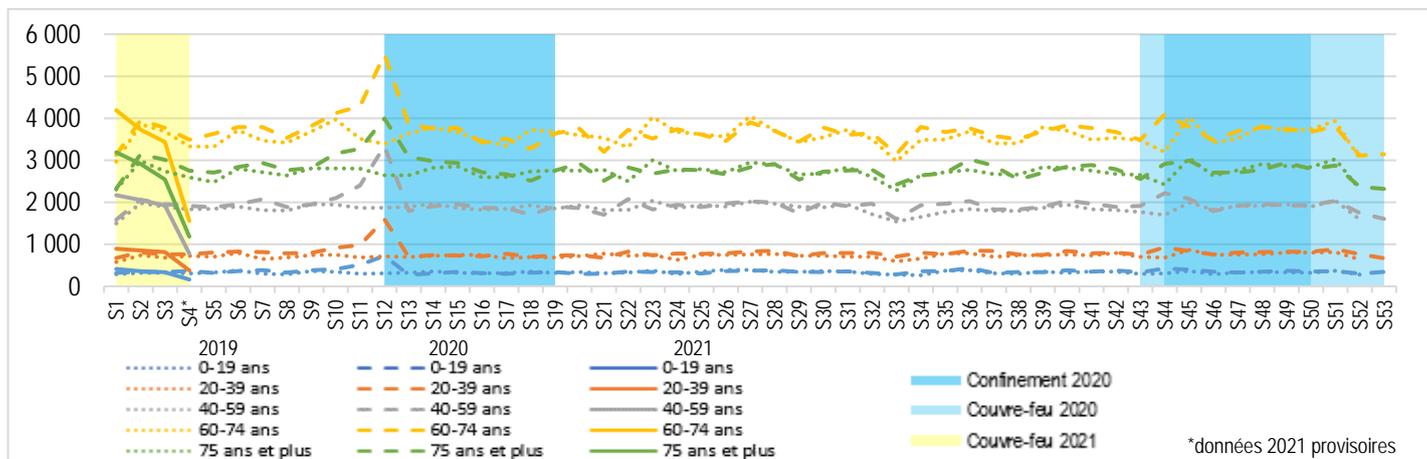
Médicaments antidiabétiques

Insuline

Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'insuline dans la région en 2019, 2020 et 2021



Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'insuline par classe d'âges dans la région en 2019, 2020 et 2021



À retenir : Le nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'insuline a fortement augmenté dans la région en 2020 la première semaine du 1^{er} confinement (S12), évoquant un probable phénomène de constitution de provisions de ces médicaments de la part des personnes, sans doute par crainte d'en manquer durant le confinement. Depuis la semaine 13 (S13), ce nombre est relativement similaire aux chiffres observés en 2019. Ces constats sont observés quelle que soit la tranche d'âges des bénéficiaires.

Sources : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.
Notes : Les médicaments antidiabétiques (insuline) retenus correspondent à l'ensemble des classes ATC A10A. Un décret publié le 15 mars 2020 autorise les officines à accepter les ordonnances expirées en cas de maladie chronique. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021. Un couvre-feu de 21h à 6h a été mis en place à compter du 17 octobre 2020 (fin de la semaine 42) sur le territoire d'Aix-Marseille Métropole, puis élargi à compter du 23 octobre 2020 (fin semaine 43) à l'ensemble des Bouches-du-Rhône ainsi qu'aux Alpes-Maritimes, aux Hautes-Alpes, au Var et au Vaucluse.

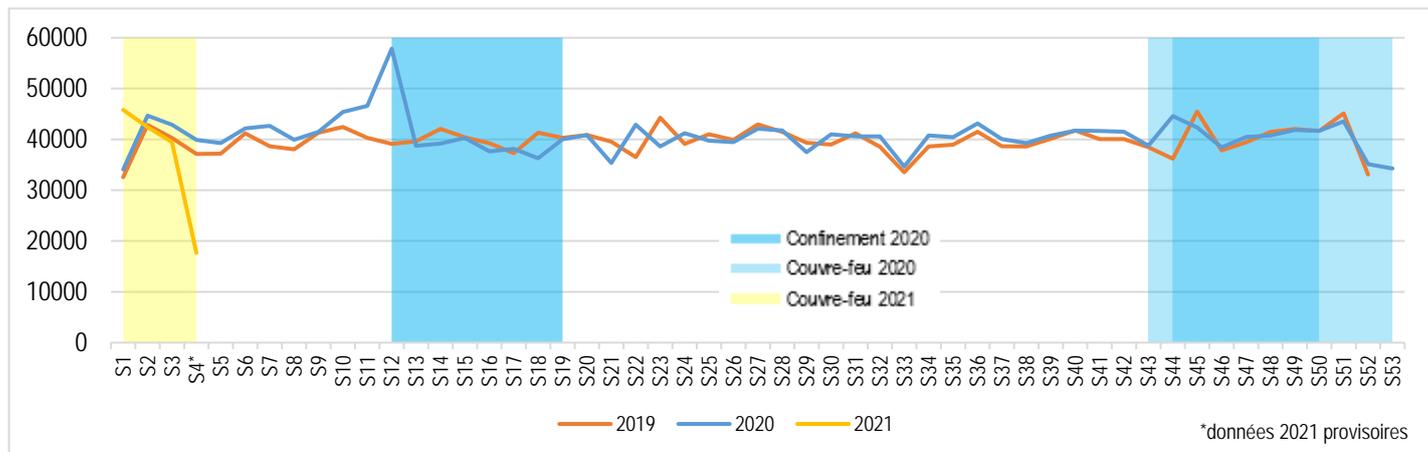
SUIVI DE RECOURS AUX SOINS EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Semaine n°4 (lundi 25 janvier – dimanche 31 janvier 2021)

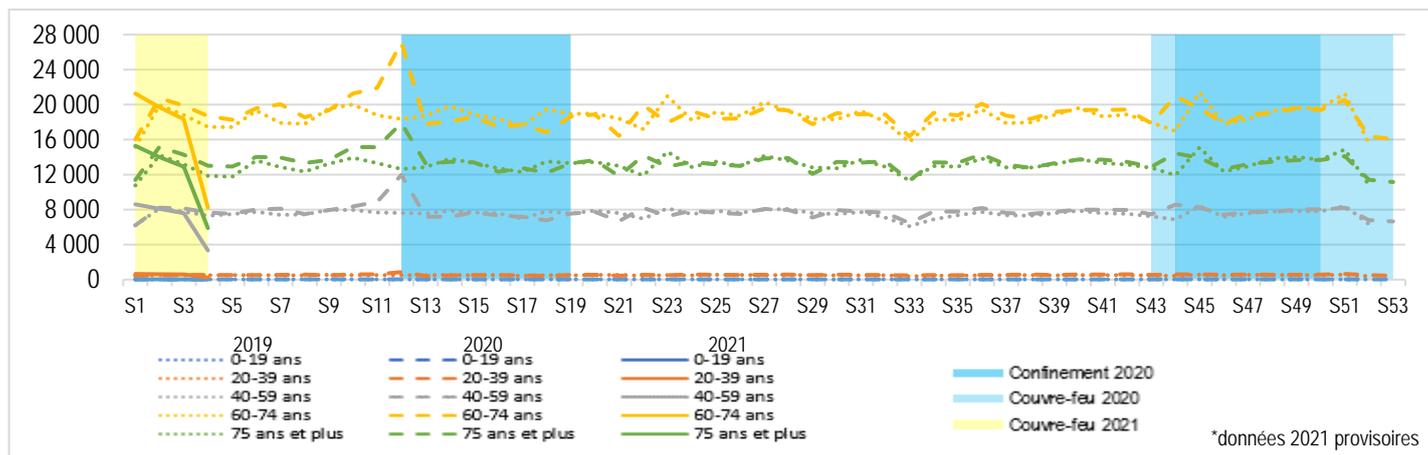
Nota bene : La semaine 1 (S1) de l'année 2021 ne comprend pas de jour férié, contrairement à la semaine 1 des années 2019 et 2020.

Antidiabétiques oraux

Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'antidiabétique oral dans la région en 2019, 2020 et 2021



Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'antidiabétique oral par classe d'âges dans la région en 2019, 2020 et 2021



À retenir : Le nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'antidiabétique oral a fortement augmenté dans la région en 2020 la première semaine du 1^{er} confinement (S12), évoquant un probable phénomène de constitution de provisions de ces médicaments de la part des personnes, sans doute par crainte d'en manquer durant le confinement. Depuis la semaine 13 (S13), ce nombre est relativement similaire aux chiffres observés en 2019. Ces constats sont observés quelle que soit la tranche d'âges des bénéficiaires.

Sources : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.
Notes : Les médicaments antidiabétiques (hors insuline) retenus correspondent à l'ensemble des classes ATC A10B et A10X. Un décret publié le 15 mars 2020 autorise les officines à accepter les ordonnances expirées en cas de maladie chronique. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021. Un couvre-feu de 21h à 6h a été mis en place à compter du 17 octobre 2020 (fin de la semaine 42) sur le territoire d'Aix-Marseille Métropole, puis élargi à compter du 23 octobre 2020 (fin semaine 43) à l'ensemble des Bouches-du-Rhône ainsi qu'aux Alpes-Maritimes, aux Hautes-Alpes, au Var et au Vaucluse.

SUIVI DE RECOURS AUX SOINS EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

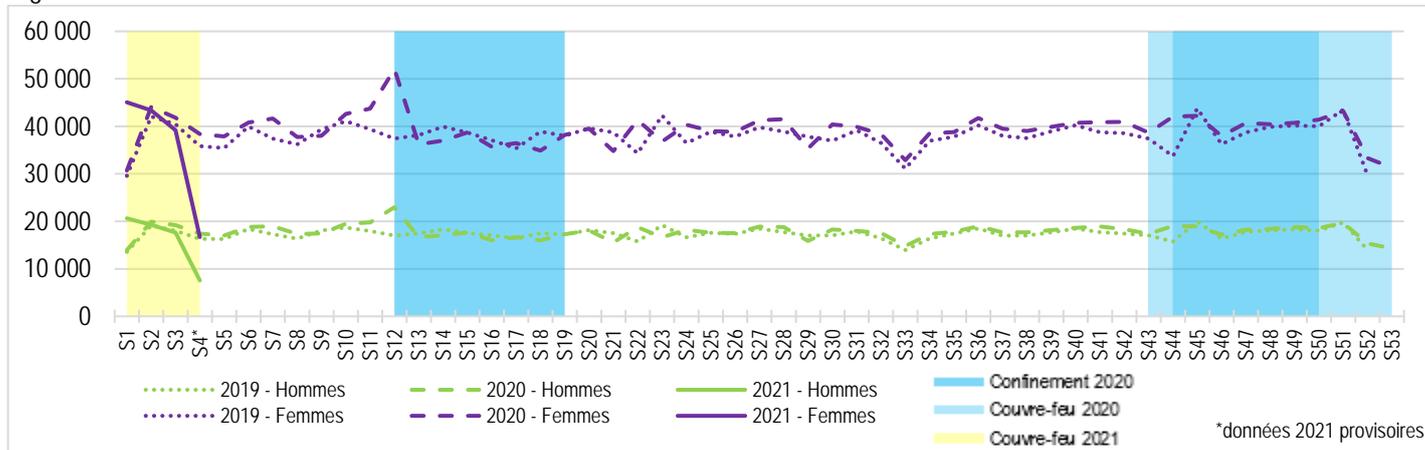
Semaine n°4 (lundi 25 janvier – dimanche 31 janvier 2021)

Nota bene : La semaine 1 (S1) de l'année 2021 ne comprend pas de jour férié, contrairement à la semaine 1 des années 2019 et 2020.

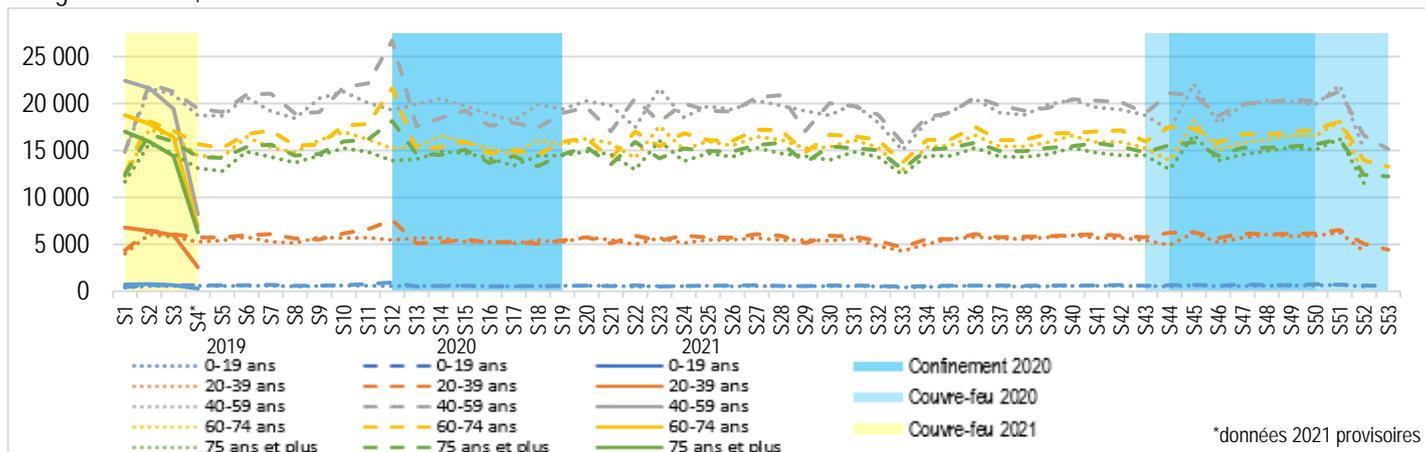
Médicaments psychotropes

Antidépresseurs

Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'antidépresseurs par sexe dans la région en 2019, 2020 et 2021



Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'antidépresseurs par classe d'âges dans la région en 2019, 2020 et 2021



À retenir : Le nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'antidépresseurs a fortement augmenté dans la région en 2020 la première semaine du 1^{er} confinement (S12), évoquant un probable phénomène de constitution de provisions de ces médicaments de la part des personnes, sans doute par crainte d'en manquer durant le confinement. Ce phénomène est plus marqué chez les femmes que chez les hommes et chez les personnes âgées de 40 à 59 ans. Depuis la semaine 13 (S13), ce nombre est relativement similaire aux chiffres observés en 2019, alors qu'une étude récente montre que les demandes de soins liés à la santé mentale (stress, troubles anxieux ou dépressifs) ont augmenté de moins de 50 % par rapport à leur fréquence habituelle et 17 % estiment qu'elles ont augmenté de plus de 50 % ([Drees. Etudes et Résultats n°1150. Mai 2020. Comment les médecins généralistes ont-ils exercé leur activité pendant le confinement lié au Covid-19 ?](#)).

Sources : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médicaments antidépresseurs retenus correspondent à l'ensemble des classes ATC suivantes : N06A, N05AN01, N03AG01, N03AG02 (hors Levotonine). S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021. Un couvre-feu de 21h à 6h a été mis en place à compter du 17 octobre 2020 (fin de la semaine 42) sur le territoire d'Aix-Marseille Métropole, puis élargi à compter du 23 octobre 2020 (fin semaine 43) à l'ensemble des Bouches-du-Rhône ainsi qu'aux Alpes-Maritimes, aux Hautes-Alpes, au Var et au Vaucluse.

SUIVI DE RECOURS AUX SOINS EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Semaine n°4 (lundi 25 janvier – dimanche 31 janvier 2021)

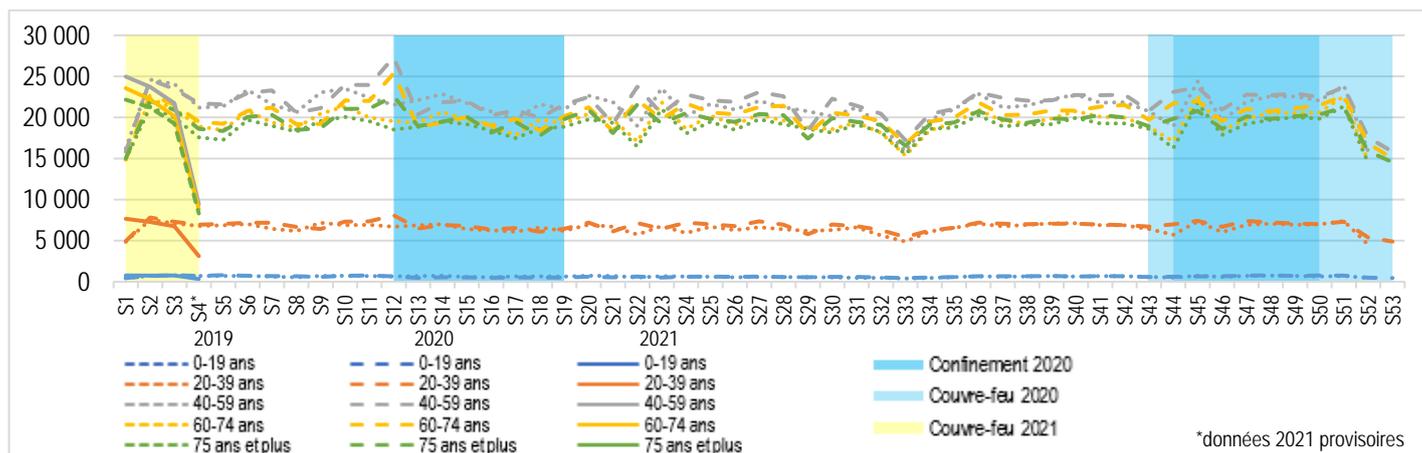
Nota bene : La semaine 1 (S1) de l'année 2021 ne comprend pas de jour férié, contrairement à la semaine 1 des années 2019 et 2020.

Anxiolytiques et hypnotiques

Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'anxiolytiques ou d'hypnotiques par sexe dans la région en 2019, 2020 et 2021



Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'anxiolytiques ou d'hypnotiques par classe d'âges dans la région en 2019, 2020 et 2021



À retenir : Le nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'anxiolytiques ou d'hypnotiques a fortement augmenté dans la région en 2020 la première semaine du 1^{er} confinement (S12), évoquant un probable phénomène de constitution de provisions de ces médicaments de la part des personnes, sans doute par crainte d'en manquer durant le confinement. Ce phénomène est plus marqué chez les femmes que chez les hommes. Depuis la semaine 13 (S13), ce nombre est relativement similaire aux chiffres observés en 2019, alors qu'une étude récente montre que 37 % des médecins généralistes interrogés en France estiment que les demandes de soins liés à la santé mentale (stress, troubles anxieux ou dépressifs) ont augmenté de moins de 50 % par rapport à leur fréquence habituelle et 17 % estiment qu'elles ont augmenté de plus de 50 % (*Drees. Etudes et Résultats n°1150. Mai 2020. Comment les médecins généralistes ont-ils exercé leur activité pendant le confinement lié au Covid-19 ?*).

Sources : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.
Notes : Les médicaments anxiolytiques et hypnotiques retenus correspondent à l'ensemble des classes ATC suivantes : N05BA01, N05BA04, N05BA05, N05BA06, N05BA08, N05BA09, N05BA11, N05BA12, N05BA16, N05BA18, N05BA21, N05BA23, N05BB01, N05BB02, N05BC01, N05BE01, N05BX03, N05BC51, N05CD02, N05CD03, N05CD04, N05CD05, N05CD06, N05CD07, N05CD11, N05CF01, N05CF02, N05CM11, N05CM16 et N05CX. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021. Un couvre-feu de 21h à 6h a été mis en place à compter du 17 octobre 2020 (fin de la semaine 42) sur le territoire d'Aix-Marseille Métropole, puis élargi à compter du 23 octobre 2020 (fin semaine 43) à l'ensemble des Bouches-du-Rhône ainsi qu'aux Alpes-Maritimes, aux Hautes-Alpes, au Var et au Vaucluse.

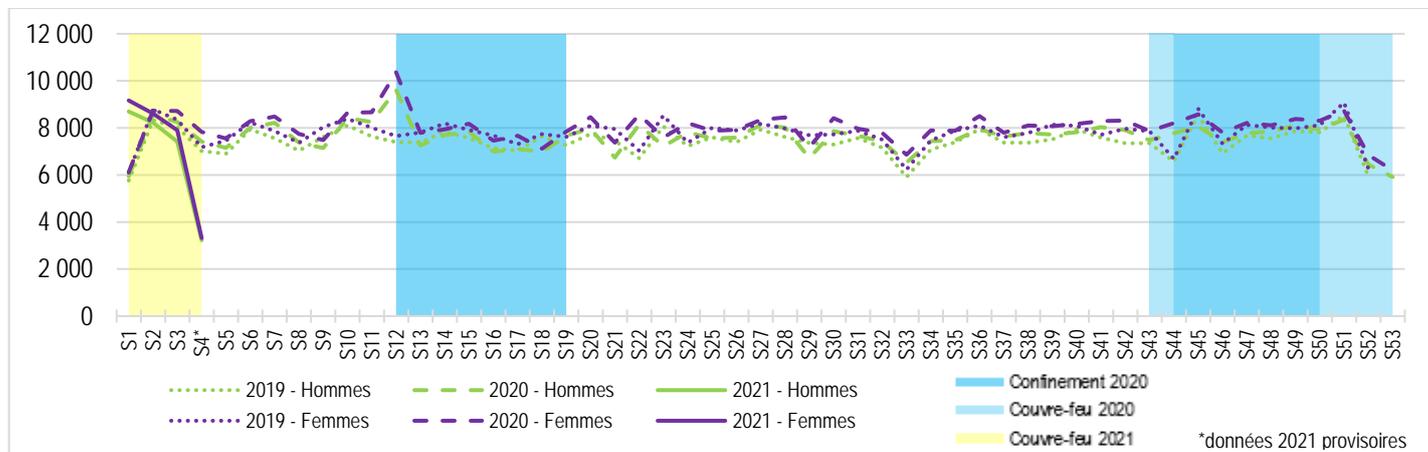
SUIVI DE RECOURS AUX SOINS EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Semaine n°4 (lundi 25 janvier – dimanche 31 janvier 2021)

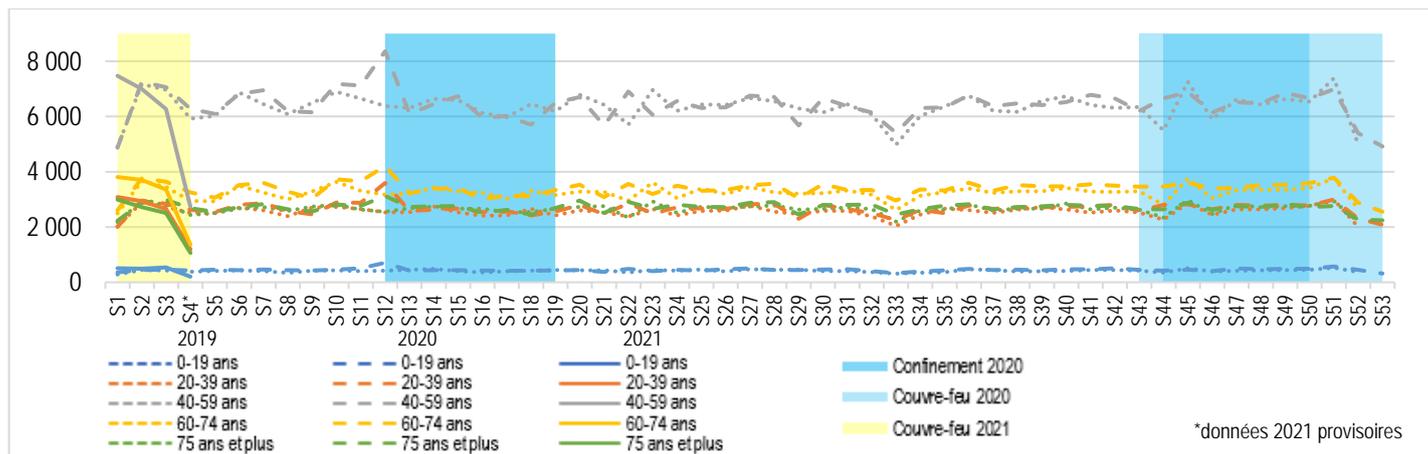
Nota bene : La semaine 1 (S1) de l'année 2021 ne comprend pas de jour férié, contrairement à la semaine 1 des années 2019 et 2020.

Neuroleptiques

Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement de neuroleptiques par sexe dans la région en 2019, 2020 et 2021



Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement de neuroleptiques par classe d'âges dans la région en 2019, 2020 et 2021



À retenir : Le nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement de neuroleptiques a fortement augmenté dans la région en 2020 la première semaine du 1^{er} confinement (S12), évoquant un probable phénomène de constitution de provisions de ces médicaments de la part des personnes, sans doute par crainte d'en manquer durant le confinement. Ce phénomène est identique chez les femmes et les hommes. Il est plus marqué chez les personnes âgées de 40 à 59 ans. Depuis la semaine 13 (S13), ce nombre est relativement similaire aux chiffres observés en 2019.

Sources : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasmé régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.
Notes : Les médicaments neuroleptiques retenus correspondent à l'ensemble des classes ATC suivantes : N05A, à l'exception des classes N05AN01, N05AL06 et de Neuriplège® (CIP13 : 3400932896332). S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021. Un couvre-feu de 21h à 6h a été mis en place à compter du 17 octobre 2020 (fin de la semaine 42) sur le territoire d'Aix-Marseille Métropole, puis élargi à compter du 23 octobre 2020 (fin semaine 43) à l'ensemble des Bouches-du-Rhône ainsi qu'aux Alpes-Maritimes, aux Hautes-Alpes, au Var et au Vaucluse.

SUIVI DE RECOURS AUX SOINS EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

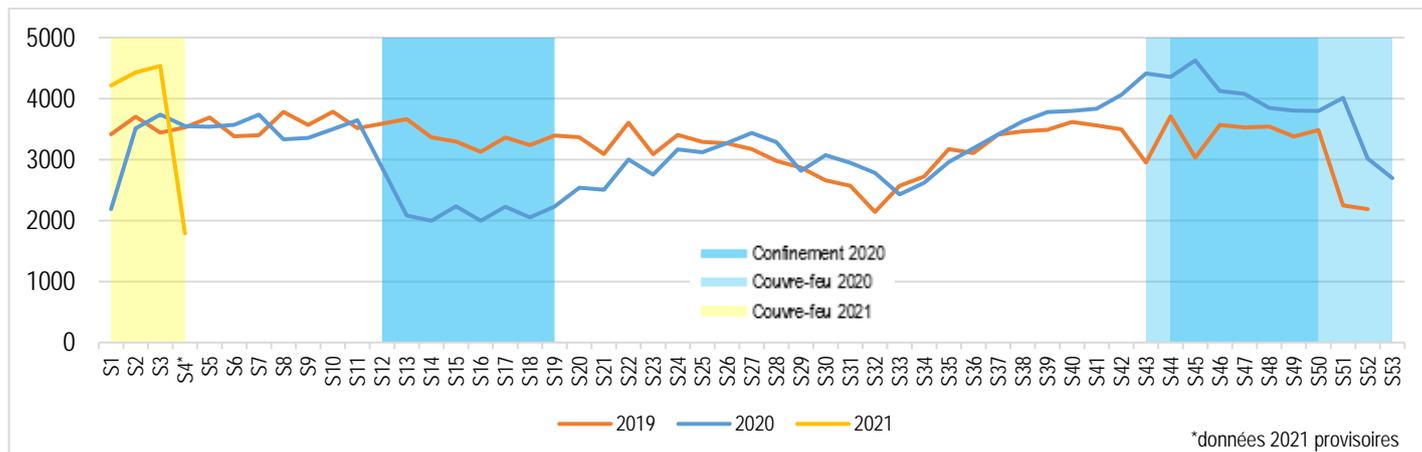
Semaine n°4 (lundi 25 janvier – dimanche 31 janvier 2021)

Nota bene : La semaine 1 (S1) de l'année 2021 ne comprend pas de jour férié, contrairement à la semaine 1 des années 2019 et 2020.

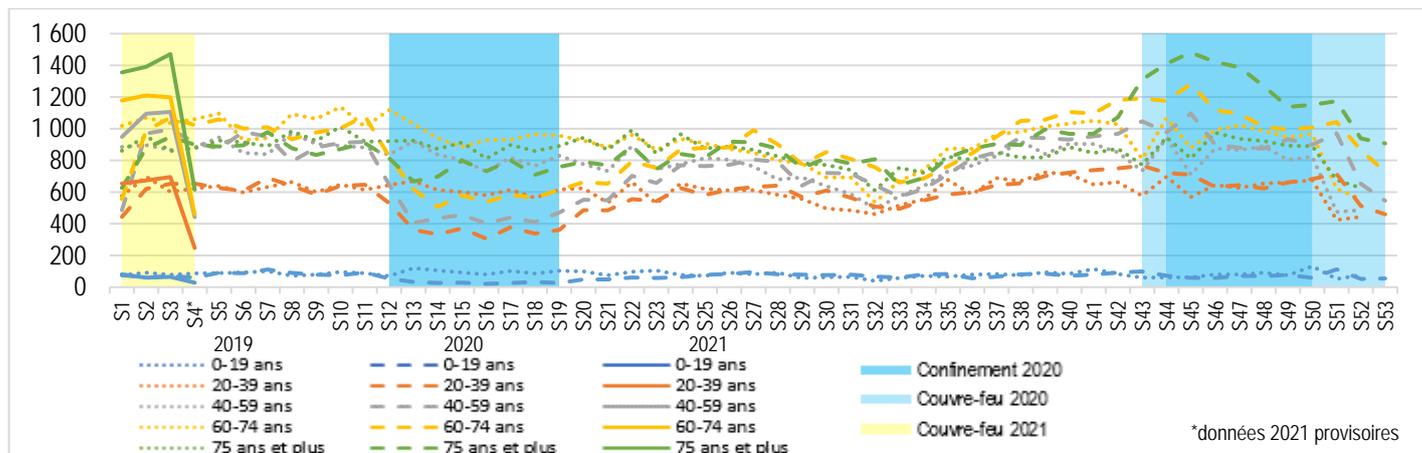
Médicaments anticoagulants

Anticoagulants injectables

Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'anticoagulant injectable dans la région en 2019, 2020 et 2021



Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'anticoagulant injectable par classe d'âges dans la région en 2019, 2020 et 2021



À retenir : Le nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'anticoagulant injectable a fortement diminué dans la région en 2020 au cours des semaines 12 (S12) et 13 (S13), et ce, quelle que soit la tranche d'âges. Depuis la semaine 14 (S14), ce nombre a augmenté et est, depuis la semaine 24, relativement similaire aux chiffres observés en 2019, sans toutefois observer de phénomène de « rattrapage » suite à la baisse observée en S12 et S13. Depuis la semaine 42 (S42), ce nombre est supérieur aux chiffres observés en 2019.

Sources : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.
Notes : Les médicaments anticoagulants injectables retenus correspondent à l'ensemble des classes ATC suivantes : B01AB04, B01AB05, B01AB06 et B01AB10. Un décret publié le 15 mars 2020 autorise les officines à accepter les ordonnances expirées en cas de maladie chronique. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021. Un couvre-feu de 21h à 6h a été mis en place à compter du 17 octobre 2020 (fin de la semaine 42) sur le territoire d'Aix-Marseille Métropole, puis élargi à compter du 23 octobre 2020 (fin semaine 43) à l'ensemble des Bouches-du-Rhône ainsi qu'aux Alpes-Maritimes, aux Hautes-Alpes, au Var et au Vaucluse.

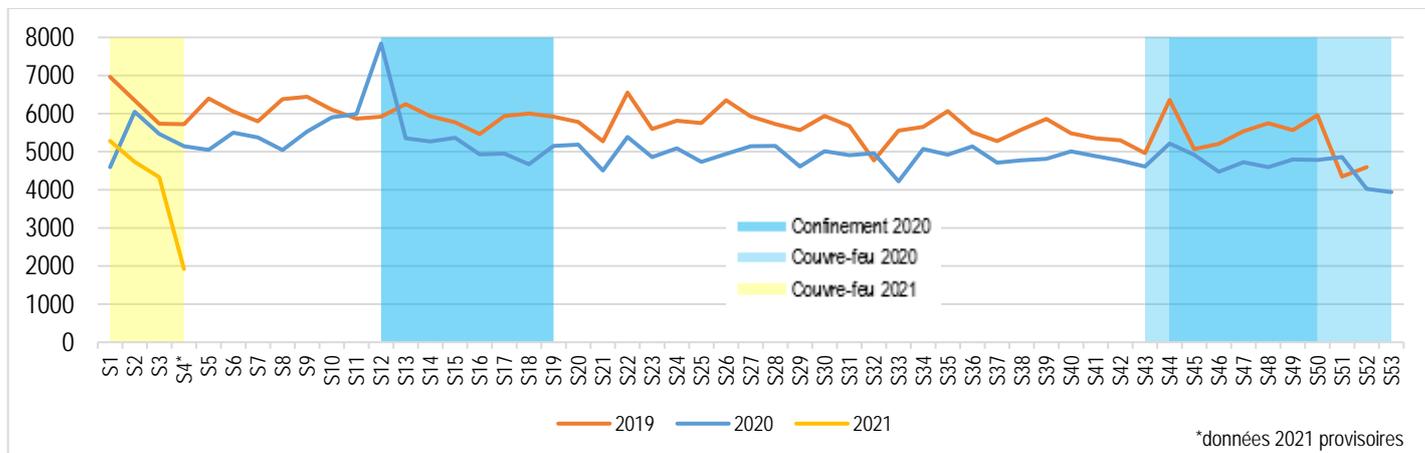
SUIVI DE RECOURS AUX SOINS EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Semaine n°4 (lundi 25 janvier – dimanche 31 janvier 2021)

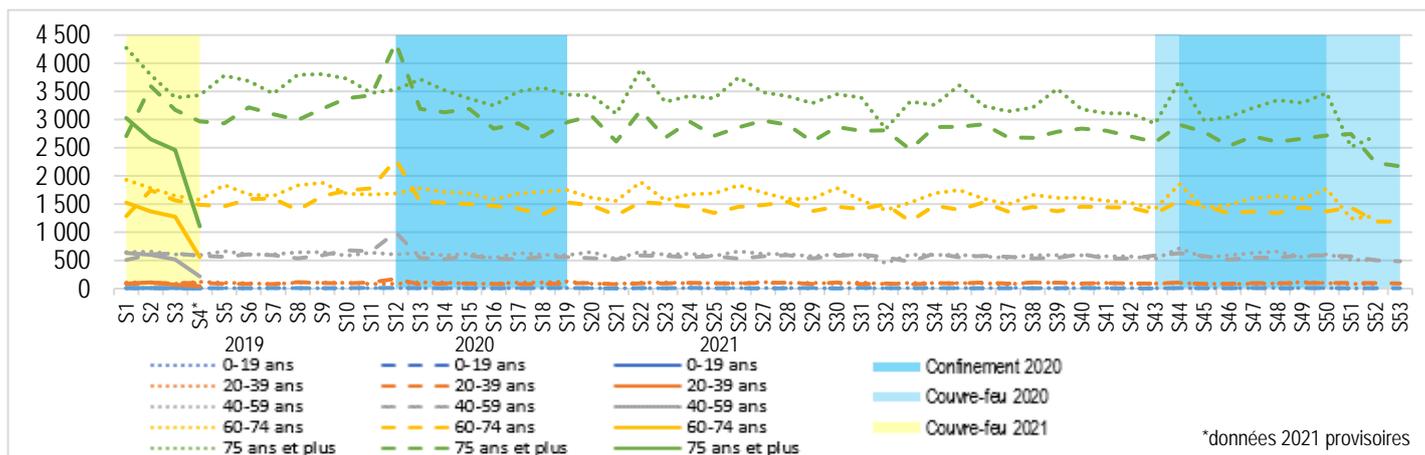
Nota bene : La semaine 1 (S1) de l'année 2021 ne comprend pas de jour férié, contrairement à la semaine 1 des années 2019 et 2020.

Antivitamine K

Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'antivitamine K dans la région en 2019, 2020 et 2021



Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'antivitamine K par classe d'âges dans la région en 2019, 2020 et 2021



À retenir : Le nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'antivitamine K a fortement augmenté dans la région en 2020 la première semaine du 1^{er} confinement (S12), évoquant un probable phénomène de constitution de provisions de ces médicaments de la part des personnes, sans doute par crainte d'en manquer durant le confinement. Depuis la semaine 13 (S13), ce nombre est relativement similaire aux chiffres observés avant le 1^{er} confinement, restant cependant à un niveau inférieur à celui de 2019 (moins utilisation de ce type d'anticoagulants au profit des anticoagulants oraux directs). Ces constats sont observés quelle que soit la tranche d'âges des bénéficiaires.

Sources : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.
Notes : Les médicaments antivitamine K retenus correspondent à l'ensemble des classes ATC suivantes : B01AA et B01AA03. Un décret publié le 15 mars 2020 autorise les officines à accepter les ordonnances expirées en cas de maladie chronique. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021. Un couvre-feu de 21h à 6h a été mis en place à compter du 17 octobre 2020 (fin de la semaine 42) sur le territoire d'Aix-Marseille Métropole, puis élargi à compter du 23 octobre 2020 (fin semaine 43) à l'ensemble des Bouches-du-Rhône ainsi qu'aux Alpes-Maritimes, aux Hautes-Alpes, au Var et au Vaucluse.

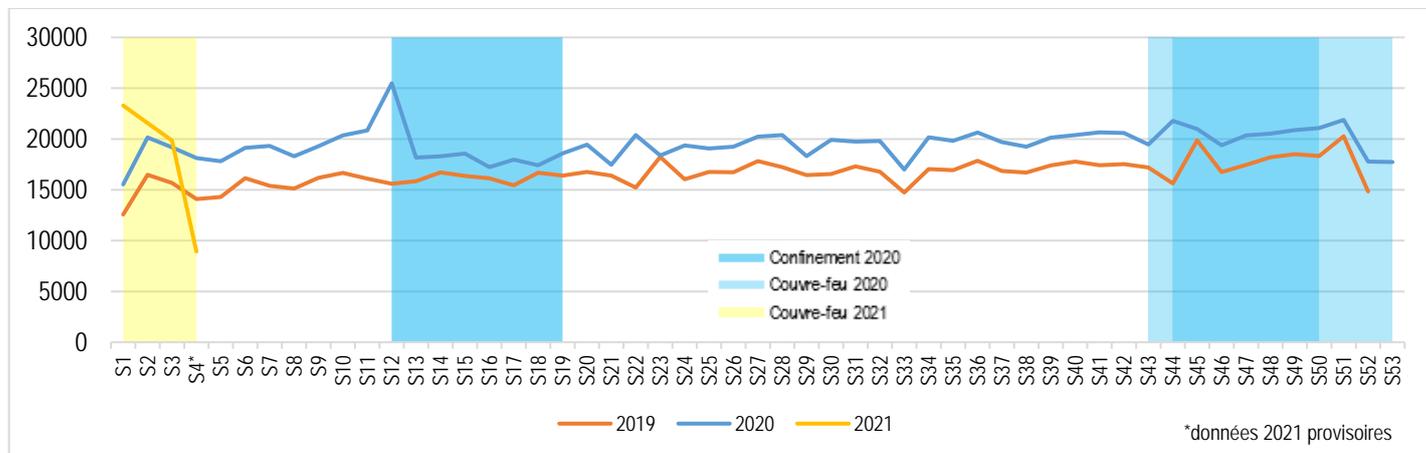
SUIVI DE RECOURS AUX SOINS EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Semaine n°4 (lundi 25 janvier – dimanche 31 janvier 2021)

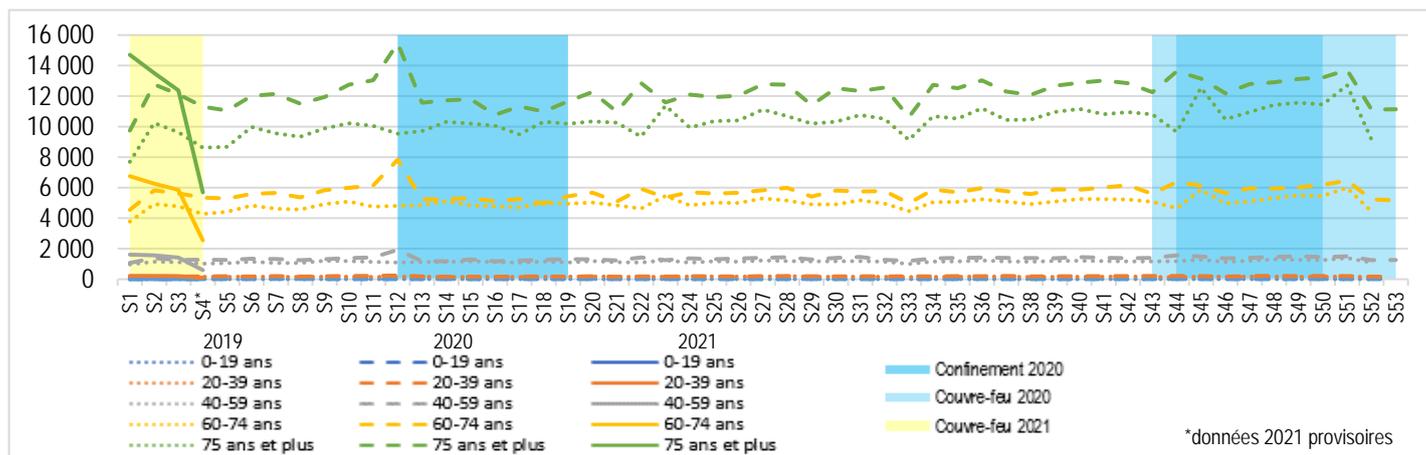
Nota bene : La semaine 1 (S1) de l'année 2021 ne comprend pas de jour férié, contrairement à la semaine 1 des années 2019 et 2020.

Anticoagulants oraux directs

Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'anticoagulant oral direct dans la région en 2019, 2020 et 2021



Evolution hebdomadaire du nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'anticoagulant oral direct par classe d'âges dans la région en 2019, 2020 et 2021



À retenir : Le nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un remboursement d'anticoagulant oral direct a fortement augmenté dans la région en 2020 la première semaine du 1^{er} confinement (S12), évoquant un probable phénomène de constitution de provisions de ces médicaments de la part des personnes, sans doute par crainte d'en manquer durant le confinement. Depuis la semaine 13 (S13), ce nombre est relativement similaire aux chiffres observés avant le 1^{er} confinement, restant cependant à un niveau supérieur à celui de 2019 (utilisation plus importante de ce type d'anticoagulants en remplacement des antivitamine K). Ces constats sont observés quelle que soit la tranche d'âges des bénéficiaires.

Sources : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.
Notes : Les médicaments anticoagulants oraux directs retenus correspondent à l'ensemble des classes ATC suivantes : B01AE07, B01AF01 et B01AF02. Un décret publié le 15 mars 2020 autorise les officines à accepter les ordonnances expirées en cas de maladie chronique. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021. Un couvre-feu de 21h à 6h a été mis en place à compter du 17 octobre 2020 (fin de la semaine 42) sur le territoire d'Aix-Marseille Métropole, puis élargi à compter du 23 octobre 2020 (fin semaine 43) à l'ensemble des Bouches-du-Rhône ainsi qu'aux Alpes-Maritimes, aux Hautes-Alpes, au Var et au Vaucluse.